

# Administration du système : gestion des filières

Administration > Gestion des filières >

- TOUS -

1025 résultat(s) trouvé(s) pour ce cours.

| Cours                     | Type         | Ordre | Degré | Période(s) | Cote de réussite | Modèle de cotation spécifique | SEMU | Edt               |
|---------------------------|--------------|-------|-------|------------|------------------|-------------------------------|------|-------------------|
| Formation musicale enfant | preparatoire | 1     | P1    | 1          | 0 %              |                               |      | Détails Supprimer |
| Formation musicale enfant | preparatoire | 2     | P2    | 1          | 0 %              |                               |      | Détails Supprimer |
| Formation musicale enfant | enfant       | 3     | F1    | 2          | 70 %             |                               |      | Détails Supprimer |
| Formation musicale enfant | enfant       | 4     | F1bis | 2          | 70 %             |                               |      | Détails Supprimer |
| Formation musicale enfant | enfant       | 4     | F2    | 2          | 70 %             |                               |      | Détails Supprimer |

Page courante [0001-0005] ... Page suivante [0006-0010] ...

Les recherches s'opèrent sur le couple domaine-cours.

[ Ajouter ]

## Édition

Administration > Gestion des filières > Edition d'un pas d'une filière

Filière

Type de filière (\*) :

Cours (\*) :

Ordre (\*) :

Degré (\*) :

Période(s) (\*) :

Cote minimale de réussite (\*) :  %

Modèle de cote :

Cotisation SEMU : ☐

2 mêmes numéros d'ordres provoquent un embranchement

(\*) - champ obligatoire

[ Annuler ] Incrémenter ? ☒ [ Valider ]

Les rubriques sont :

- Type de filière : voir décret du 2 juin 1998
  - Préparatoire = des cours pour des enfants âgés de 5, 6 ou 7 ans.
  - Enfants = cours pour enfants
  - Adultes = cours pour adultes
  - (tiret) à utiliser pour un cours complémentaire qui, au sens du décret toujours, ne comporte aucune filière et s'adresse à tout élève
- Cours : le contenu est défini dans [Administration du système : gestion de cours](#)
- Ordre : il s'agit d'établir la succession des années d'études. Par exemple pour un cours de base :

| ordre | filière | remarque                             |
|-------|---------|--------------------------------------|
| 1     | P1      | les 3 années en filière préparatoire |
| 2     | P2      |                                      |
| 3     | P3      |                                      |

| ordre                                    | filière | remarque                             |
|------------------------------------------|---------|--------------------------------------|
| 4                                        | F1      | les 5 années en filière de formation |
| 5                                        | F2      |                                      |
| 6                                        | F3      |                                      |
| 7                                        | F4      |                                      |
| 8                                        | F5      |                                      |
| <html><font color="red">9</font></html>  | Q1      | embranchement Q1 ou T1               |
| <html><font color="red">9</font></html>  | T1      |                                      |
| <html><font color="red">10</font></html> | Q2      | suite de l'embranchement Q2 ou T2    |
| <html><font color="red">10</font></html> | T2      |                                      |
| 11                                       | T3      | filière Q arrêtée en Q2              |
| 12                                       | T4      |                                      |
| 13                                       | T5      |                                      |

De cette manière, l'élève peut être inscrit automatiquement dans l'année supérieure (= numéro d'ordre suivant), s'il a réussi bien sûr. De même, Q1 et T1 portant le même numéro, un embranchement est possible (sur décision du conseil de classe).

Lesahr<sup>Web</sup> calcule automatiquement le passage de classe. Lors de l'embranchement <html><font color="red">9</font></html>, le conseil de classe doit poser un choix. Ensuite, si la filière 'Q' est choisie, Lesahr<sup>Web</sup> la conserve et continue l'index au fil des années.

**Cas des études terminées :** lorsque Lesahr<sup>Web</sup> ne trouve pas de suite à la filière, il considère que les études sont terminées (en Q2 ou en T5 dans notre exemple). Attention donc de ne pas créer de "trou" dans la numérotation (ex: 1-2-3-5-6-7-...) au risque de voir la fin des études sanctionnée en position 3.

- Degré : le libellé du degré, p.ex. F1, F3, Q2 ... (éviter les FE1 (enfants) ou QA2 (adultes) car le descriptif de la filière dispose déjà de cette discrimination)
- Période(s) : le nombre de période(s)  
Si l'école organise le cours, par exemple à raison d'une ou deux périodes semaine, vous devrez créer deux lignes, une pour chaque durée, avec le même numéro d'ordre.
- Cote minimale de réussite : selon le règlement du conseil des études.  
Si l'option Tableau des cotes, décision automatique de passage de classe est activée (voir [Tableau des cotes \(Configuration globale\)](#)), l'élève ayant obtenu au moins cette cote est automatiquement admis dans l'année d'études supérieure.  
Si aucune cote minimale de réussite n'est requise, notez 0 (zéro).
  - Dans le cas des cotes chiffrées, il y a lieu d'indiquer le pourcentage de la cote au dessus de ou égale à laquelle l'élève a réussi ;
  - Dans le cas des cotes lettrées (appréciations), indiquer les éléments concernés par la réussite (S S+ B B+ TB TB+ E, séparés par des espaces) ;
- Modèle de cote : permet d'associer un modèle de cotation à la filière concernée, sinon exécute le calcul standard de Lesahr<sup>Web</sup>. Voir à ce sujet [Administration du système : gestion des modèles d'évaluation](#) ;
- Cotisation SEMU : la SEMU est une entreprise privée chargée de défendre les droits d'auteur et d'éditeur. Moyennant le paiement d'une cotisation, l'école peut photocopier les ouvrages protégés par cette société.

Incrémenter ? : si cette case est cochée, [<html><font color="red"> Valider </font></html>] enregistre les rubriques, puis Lesahr<sup>Web</sup> propose une nouvelle fiche vierge. C'est un gain de temps

considérable.

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

[https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/admin\\_filieres?rev=1502124912](https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/admin_filieres?rev=1502124912)

Last update: **20/06/2021 12:40**

